CHAMPIONNATS DE PATINAGE STAR / MICHEL-PROULX 2019

DE LA SECTION QUÉBEC

AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

DATE

15 au 17 mars 2019

LIEU

Complexe Honco

HÔTE

CPA Sto-Romuald / St-Jean

SANCTIONNÉS PAR PATINAGE CANADA

P-18-008

AVIS IMPORTANT

Veuillez prendre note que l'inscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Les frais d'inscriptions peuvent être payés en ligne ou par chèque / mandat-poste SEULEMENT et doivent être reçus au bureau de Patinage Québec avant le 6 février 2019, 16h.

Veuillez noter qu'aucun délai ne sera accordé et que seul le courrier reçu à cette date sera considéré.







CONTENU	PAGE
RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES	3
PATINOIRES	3
HÉBERGEMENT	
INSCRIPTIONS	3
CONTENU DE PROGRAMME	4
MUSIQUE	6
PRIX	7
COSTUMES	
ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ	7
HORAIRE DE LA COMPÉTITION	7
COÛT D'ADMISSION	7
ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES DE QUALIFICATION	8
CALCUL DES RÉSULTATS	9
ÉPREUVE EN SIMPLE	9
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	11

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les Championnats de Patinage STAR/MICHEL-PROULX 2019 de la section Québec se dérouleront conformément aux <u>règlements</u> énoncé pour dans les règlements de compétition de Patinage Canada. À moins d'indication contraire dans le présent document, les règlements régissant normalement le patinage s'appliqueront comme indiqué.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES

Gestionnaire de la compétition : Marie-Josée Tessier
Téléphone : 514-252-3073 poste 3597
Courriel : mjtessier@patinage.qc.ca
Site Internet : www.patinage.qc.ca

Président du comité organisateur : Johanne Boutet
Représentant technique : Jacques Boisvert
Spécialiste de données en chef : Yolaine Tremblay

PATINOIRES

Complexe HoncoComplexe HoncoGlace 1Glace 2275, av. Taniata275, av. TaniataLévis (Qc) G6W 5M6Lévis (Qc) G6W 5M6

85' X 200' 85' X 200'

HÉBERGEMENT

Consultez notre site Internet.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent être faites en ligne PAR VOTRE RESPONSABLE RÉGIONAL via le site www.amilia.com/fpaq. Toutes les inscriptions et les paiements doivent être reçus au plus tard mercredio février 2019 à 16h.

Les droits d'inscription doivent être payés en ligne ou par chèque. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Patinage Québec et postés à l'adresse suivante :

Patinage Québec

a/s Marie-Josée Tessier, coordonnatrice compétitions 4545, av. Pierre-de Coubertin Montréal (Québec) H1V 0B2

Aucun chèque postdaté après le 6 février 2019 ne sera accepté. Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription.

Avis_SMP2019 jeudi, 20 décembre 2018

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont les suivants (taxes et frais administratif en sus)

Simple et OSQ (1 épreuve): 150 \$

Couple et danse (1 épreuve) : 75 \$ / partenaire Couple et danse (2 épreuve) : 115\$ / partenaire

Simple (2 épreuves) Adultes – OSQ: 210 \$

Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription. Il est de la responsabilité des patineurs de s'assurer qu'ils sont éligibles dans la catégorie où ils s'inscrivent.

Pour les remboursements effectués avant la date limite, Patinage Québec déduira du remboursement des frais d'administration de 5 % ainsi que les frais relatifs à l'inscription en ligne.

Exemple pour une inscription à 2 épreuves : Un patineur adulte peut s'inscrire en interprétation et en style libre.

CONTENU DE PROGRAMME

Tous les participants doivent compléter le formulaire en ligne de contenu de programme avant le lundi, 4 mars 2019.

Une facture au montant de 10 \$ pour chaque formulaire de contenu de programme manquant <u>au 4 mars 2019</u>, sera transmise par Patinage Québec via AMILIA. Les patineurs devront effectuer le paiement avant leur accréditation à la compétition.

Cliquez sur les liens ci-bas pour compléter le formulaire :

- Simple
- Couple
- Danse libre

SUBSTITUTIONS pour le volet qualificatif seulement:

En cas de substitution, il est de la responsabilité de la région d'encaisser le paiement du nouveau participant et de rembourser le participant remplacé. (Il est de la responsabilité de la région de rembourser le patineur qui se désiste avec le paiement du substitut)

ACCRÉDITATION DES ENTRAÎNEURS

Politiques et procédures de Patinage Canada s'applique.

Entrée Gratuite

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.

Vous êtes un entraîneur d'une section invitée autre que la section Québec.

Afin de recevoir une accréditation, les entraîneurs professionnels de Patinage Canada doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- détenir un statut « Entraîneur régional en formation » ou de niveau plus élevé;
- détenir un certificat valide de secourisme;
- faire faire une vérification des antécédents judiciaires par une entreprise approuvée par Patinage Canada et obtenir un statut « autorisé »;
- les entraîneurs certifiés doivent maintenir un statut certifié du PNCE conformément à la Politique sur le maintien de certification de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)
- convenir au Code de déontologie à Patinage Canada.
- A terminé la formation de leader d'activité de Respect et sport. Un entraîneur doit renouveler la certification de cette formation tous les trois ans.

Entrée permise - Frais de 15\$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
- Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :

Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :

Documents suivants:

- Preuve que vous êtes membres pour la saison en cours.
- Preuve de certification
- Carte valide de premiers soins
- Preuve que le BackCheck est à jour

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

TABLEAU D'ACCRÉDITATION

ACCRÉDITATION DES ENTRAÎNEURS - QUALIFICATIONS EXIGÉES										
	Patineurs STAR Toutes catégories Toutes disciplines	Pré-Juvénile	Juvénile	Pré-novice	Novice	Junior	Senior	Intermédiaire	Ouverte	Adultes Toutes catégories Toutes disciplines
COMPÉTITIONS INVITATIONS										
Clubs, Interclubs, Régionales, Interrégionale	Régional									Régional
COMPÉTITIONS PROVINCIALES ET NATIO	NALES									
Champ. d'été / Georges-Éthier/ Jeux QC - Participation		Régional	Régional	Régional	Régional	Régional	Régional			
STAR / Michel-Proulx	Régional									Régional
Sous-Section : Dames Pré-novice à Senior				Provincial	Provincial	Provincial	Provincial			
Championnats "A" Section QC				Provincial	National	National	National			
Championnats "B" Section QC		Régional	Régional							
Défi				Provincial	National	National	National			
Championnats Nationaux					National	National	National			
Championnats canadiens pour adultes										Régional
COMPÉTITIONS PATINAGE SYNCHRONISÉ										
Régionaux de patinage synchronisé - QC		Régional	Régional	Provincial	National	National	National	National	National	Régional
Championnats canadiens pour adultes										Régional
Championnats canadiens de synchro					National	National	National	National	National	

MUSIQUE

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

À titre d'information pour les concurrents de danse sur glace: La musique de danse sur tracé de l'ISU, qui doit être utilisée pour toutes les séances d'entraînement et les épreuves, est la version révisée de 2001 produite par l'ISU.

Exigences concernant la musique

Chaque concurrent doit fournir au moment de son inscription <u>deux CD</u> – un pour la compétition, marqué « bande maîtresse », et l'autre marqué « copie ».

Normes pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Le début de la musique doit être enregistré à moins de deux secondes de l'amorce du CD.
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente, suivi de la catégorie, programme (court ou libre) et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Chaque CD doit être présenté dans son coffret de plastique et les patineurs doivent y indiquer clairement leur nom, catégorie, programme (court ou libre) et la durée totale de la musique.

PRIX

Des médailles seront décernées aux trois meilleurs concurrents de chaque discipline. S'il n'y a pas trois inscriptions, un prix sera décerné à chacun des patineurs.

COSTUMES

Les vêtements de tous les concurrents doivent être modestes, dignes et appropriés pour la compétition sportive – de conception non criarde ou théâtrale. Les accessoires sont interdits.

ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ

Patinage Canada, le club de St-Romuald / St-Jean, Patinage Québec et l'équipe bénévole locale n'assument aucune responsabilité pour tout dommage ou blessure que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leurs inscriptions à ces Championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer tous les risques ou blessures à la personne du concurrent ou dommage à ses biens résultant du déroulement et de la gestion des compétitions, causé par ces compétitions ou qui y sont liés et de dégager de toute réclamation les officiels, l'Association, la section, l'équipe bénévole et leurs cadres. Les inscriptions des patineurs ne seront acceptées qu'en vertu de ces conditions.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

L'horaire sera disponible sur le site de Patinage Québec au www.patinage.gc.ca.

COÛT D'ADMISSION

Prix d'entrée: 12 ans et plus 10 \$ Passeport 4 jours 30\$, 3 jours 25\$

5 à 11 ans 5 \$ 5 ans et moins Gratuit

RÈGLEMENTS TECHNIQUE

ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les <u>règlements</u> de Patinage Canada.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats A et B de section et/ou Sous-section <u>ne peuvent s'inscrire</u> dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx pour l'année courante.

Année courante : 1er juillet 2018 au 30 juin 2019

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple STAR 6 et STAR 8 en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx
Patineurs Sans-Limites et Pré-Juvénile en simple	Sans-Limites et Pré-Juvénile en simple Style Libre
Patineurs Pré-Juvénile et Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre
Patineurs Pré-Juvénile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DE LA RÉGION

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 3 entrées par catégorie.

CATÉGORIES DE LA FÉDÉRATION

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) des 22 catégories de la Finale provinciale de patinage STAR/Michel-Proulx. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.

- c) En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;
- d) S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx 2019 à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.
- e) Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale STAR/Michel-Proulx ne pourront pas s'inscrire aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx dans une autre catégorie. (exemple: catégorie Adulte)
- f) **Date limite de substitution :** Les substitutions seront acceptées jusqu'au mercredi 16h précédant le début des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx 2019.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE ET DE TESTS:

Les concurrents qui souhaitent participer aux Championnats de Patinage STAR/Michel-Proulx 2019 de la section Québec et aux compétitions qui mènent à ces Championnats devront satisfaire aux <u>exigences en matière de tests</u> pour la compétition avant le 1^{er} janvier qui précède la compétition pour les catégories qualificatives (finales régionales) et le 1er février qui précède la compétition pour les autres catégories. Les exigences en matière d'âge pour les catégories adultes sont fixées au 1er février qui précède la compétition.

S'il n'y a qu'une seule inscription dans une épreuve de style libre ou de patinage d'interprétation, le patineur aura l'option de patiner au niveau supérieur ou de faire une démonstration. S'il n'y a qu'une seule inscription dans une catégorie de danse, l'option ne sera pas offerte de patiner au niveau supérieur. Une démonstration pourrait être faite.

CALCUL DES RÉSULTATS

Veuillez noter que le système de notation CPC sera utilisé pour toutes les catégories et disciplines, à l'exception des olympiques spéciaux qui seront évalués selon les normes de performances avec classement,

ÉPREUVE EN SIMPLE

Le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

OR

Test : DOIVENT avoir réussi le test Junior Argent complet de style libre.

Âge: Aucune limite

✓ Dames Un programme Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

✓ Messieurs Un programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

STAR 10

Test : DOIVENT avoir réussi le test Junior Argent complet de style libre.

Âge: Aucune limite

✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
 ✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

STAR 8

Test: DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.

Âge: Aucune limite
Prog. Libre: 3 min. (+/- 10 sec)

STAR 6

Test: Peut avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre..

Âge: Aucune limite

Prog. Libre: 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

STAR 5

Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test Junior Argent de style libre.

Prog. Libre: 2 min. (+/- 10 sec.)

moins de 10 ans

Âge: Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

moins de 13 ans

Âge: Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

> 13 ans et plus

Âge: Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1er juillet qui précède la compétition.

PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS

Test: Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge: Être âgé(e) de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre: 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames

Test: Aucune restriction

Âge : Être âgée de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre: 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

• SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS

Test: Aucune restriction

Âge : Être âgé(e) de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre: 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

PRÉ-JUVÉNILE COUPLE

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge: Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre: 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

PRÉ-JUVÉNILE A DANSE LIBRE

Test: Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de danse au complet ou un test de niveau

supérieur.

Âge : Être âgés de moins de 14 ans le 1er juillet qui précède la compétition

Danse libre: 2 min. (+/- 10 sec.)

• PRÉ-JUVÉNILE B DANSES SUR TRACÉ

Test : Avoir réussi une danse du test Préliminaire de danse ou un test de niveau supérieur.

Âge: Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Danses sur tracé : Canasta et Baby blues patinées dans l'ordre précisé.

ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES SANS QUALIFICATIONS RÉGIONALES

OLYMPIQUE SPÉCIAUX

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les <u>règlements</u> de Patinage Canada.

Les <u>règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada</u> (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent. Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La <u>règlementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada</u> – sports d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site d'Olympiques Spéciaux Canada. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1). Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourront.

Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair.

En cas d'égalité, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc. Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition).

Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

** Les entraîneurs et les patineurs sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe sur la notation.

Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.

Médailles

Tous les patineurs qui se classent parmi les trois premiers reçoivent une médaille. (Aucune médaille ne sera attribuée pour la danse de niveau introduction **Norme de performance**)

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maitres, et Couple.
- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert, Danse Niveau 1 et plus.

ÉPREUVES EN SIMPLE

✓ Dames ✓ Messieurs

• NIVEAU 1

Admissibilité: Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du

programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi

l'étape 4.

Règle sécurité: Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.

Prog. Libre : 1 min. +/- 10 sec.

NIVEAU 2

Admissibilité: Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du

programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi

l'étape 6.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs

n'ayant pas réussi l'étape 5.

Prog. Libre: Max. 1 min. 40 sec.

NIVEAU 3

Admissibilité: Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape

6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus

de 3 sauts simples.

Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR,

niveau 1.

Prog. Libre: Max. 1 min. 40 sec.

NIVEAU 4

Admissibilité: Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas

plus de 5 sauts simples.

Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

NIVEAU 5

Admissibilité: Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas

les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.

NIVEAU 6

Admissibilité: Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les

sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec

ÉPREUVE OUVERTE

Admissibilité: Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test Senior Bronze ou plus

du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable

d'exécuter plus de 2 sauts doubles.

Prog. Libre: 3 min. + / - 10 sec.

MAITRE NIVEAU 1/2

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs étapes 6 du programme Patinage Plus ou

inférieur.

Âge: Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre: Max. 1 min. 30 sec.

MAITRE NIVEAU 3/4

Admissibilité: Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas

plus de 5 sauts simples.

Âge: Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre: Max. 2 min.

ÉPREUVES EN COUPLE

NIVEAU 1

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et

doivent patiner au niveau 3 en style libre.

Prog. Libre: Max. 1 min. 30 sec.

NIVEAU 2

Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et Admissibilité :

doivent patiner au niveau 4 en style libre.

Prog. Libre: Max. 2 min.

NIVEAU 3

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et au

moins un des partenaires doit patiner au niveau 5 ou supérieur en style

libre.

Prog. Libre: Max. 2 min. 30 sec.

ÉPREUVES EN DANSE

✓ SOLO ✓ COUPLE

NIVEAU PRÉLIMINAIRE

Admissibilité: Les concurrents doivent n'avoir réussi aucun test en danse.

Les patineurs doivent exécuter les éléments suivants :

- 1. Poussées progressives avant en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
- 2. Poussées progressives avant en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
- 3. Chassés avant dans le sens horaire (un cercle complet)
- 4. Chassés avant dans le sens antihoraire (un cercle complet)
- 5. Roulé swing avant sur l'axe (deux sur chaque pied)
- 6. Chassé glissé en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
- 7. Chassé glissé en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
- 8. Roulés croisés extérieurs avant (deux sur chaque pied)

NIVEAU 1

Admissibilité: Les patineurs doivent avoir réussi une danse de niveau préliminaire (STAR 2a, STAR 2b

ou STAR 3a)

Danses sur tracé: Dutch (2 ség.) et Canasta (2 ség.)

NIVEAU 2

Admissibilité : Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse junior bronze (STAR

5).

Danses sur tracé: Fiesta (2 ség.) et Willow (2 ség.)

NIVEAU 3

Admissibilité: Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse senior bronze.

Danses sur tracé: Ten-Fox (2 séq.) et Fourteenstep (3 séq.)

NIVEAU 4

Admissibilité: Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse junior argent.

Danses sur tracé: Européenne (2 ség.) et Tango (2 ség.)

NIVEAU 5

Admissibilité: Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse senior argent.

Danses sur tracé: Rocker (3 séq.) et Blues (2 séq.)

NIVEAU 6

Admissibilité: Les patineurs doivent avoir réussi le test complet de danse senior argent. Aucune

restriction concernant le nombre de danses de niveau or réussies.

Danses sur tracé: Westminster (2 séq.) et Quickstep (3 séq.)

Avis_SMP2019 15

CATÉGORIES ADULTE

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les <u>règlements</u> de Patinage Canada.

Exigences pour les catégories

Les patineurs sont censés s'inscrire dans la ou les catégories appropriées, en fonction des exigences techniques de programmes. Il est entendu que les patineurs patineront conformément à leur capacité.

Les patineurs doivent être âgés de 18 ans et plus au 1^{er} juillet de l'année courante.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigences Techniques des programmes de patinage pour Adultes 2018-2019

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage Adulte.

PATINEURS ADULTES EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- Moins de 35 ans : Ne pas avoir atteint 35 ans au 1er juillet qui précède la compétition.
- > 35 ans et plus : Être âgé(e) de 35 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

MAÎTRE ÉLITE ADULTE

Prog. Libre: Durée maximale de 4 min. 10 sec.

MAÎTRE ADULTE

Prog. Libre: Durée maximale de 4 min. 10 sec.

OR ADULTE

Prog. Libre : Durée maximale de 3 min. 40 sec.

• ARGENT ADULTE

Prog. Libre : Durée maximale de 3 min. 10 sec.

• BRONZE ADULTE

Prog. Libre: Durée maximale de 2 min. 40 sec.

OUVERT INTRODUCTION ADULTE

Prog. Libre: Durée maximale de 1 min. 40 sec.

PATINEURS ADULTES DANSES SUR TRACÉ EN COUPLE

Les couples en danse peuvent être formés de deux femmes, d'une femme et d'un homme ou de deux hommes.

DANSE ÉLITE ADULTE

Danses sur tracé : Valse Viennoise (3 séq.) et Samba argent (2 séq.)

DANSE STAR 10/OR ADULTE

Danses sur tracé : Valse viennoise (3 séq.) et Quickstep (4 séq.)

DANSE STAR 8/9 ADULTE

Danses sur tracé: Rocker Fox-trot (4 séq.) et Valse Starlight (2 séq.)

DANSE STAR 6/7 ADULTE

Danses sur tracé : Valse Européenne (2séq.) et Fox-Trot de Keats (4 séq.)

DANSE STAR 4/5 ADULTE

Danses sur tracé : Fourteenstep (4 séq.) et Valse Willow (2 séq.)

PATINEURS ADULTES DANSE LIBRE

Les couples en danse peuvent être formés de deux femmes, d'une femme et d'un homme ou de deux hommes.

DANSE LIBRE OR ADULTE

Danse libre : Durée maximale de 3 min. 10 sec.

DANSE LIBRE ARGENT ADULTE

Danse libre : Durée maximale de 2 min. 40 sec.

DANSE LIBRE BRONZE ADULTE

Danse libre: Durée maximale de 2 min.

PATINEURS ADULTES DANSE SUR TRACÉ EN SOLO

✓ Dames ✓ Messieurs

DANSE SOLO ÉLITE ADULTE

Danses sur tracé: Cha Cha Congelado (2 séq.) et Valse Viennoise (3 séq.)

DANSE SOLO OR ADULTE

Danses sur tracé : Tango Argentin (2 séq.) et Quickstep (4 séq.)

DANSE SOLO ARGENT ADULTE

Danses sur tracé: Blues (3 séq.) et Rocker Fox-trot (4 séq.)

DANSE SOLO BRONZE ADULTE

Danses sur tracé: Valse Willow (2 séq.) et Ten-Fox (3 séq.)

PATINEURS ADULTES EN INTERPRÉTATION EN SIMPLE

Test: Aucune restriction

Prog. Durée de 3 min. maximum

✓ Dames ✓ Messieurs

- ÉLITE
- OR
- ARGENT
- BRONZE

• INTRODUCTION

Prog. Durée maximale de 2 min.

PATINEURS ADULTES EN INTERPRÉTATION EN COUPLE

Les couples en interprétation peuvent être formés de deux femmes, d'une femme et d'un homme ou de deux hommes.

Test: Aucune restriction

Prog. Durée de 3 min. maximum

OUVERT MAÎTRE

OUVERT